WEBINAIRE ACTION INTERNATIONALE DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Le remboursement des frais de mission dans la coopération internationale

PUBLIC CONCERNÉ

Acteurs des collectivités territoriales

FORMAT

CONFÉRENCE

Descriptif

La prise en charge de certains frais ou le remboursement, au retour de mission, est parfois problématique pour certains agents. Un travail de capitalisation avait, en 2011, démontré que certains agents perdaient jusqu'à 400 € par an. Ce module vise à clarifier les règlements existants en matière de frais et d'identifier, en fonction des terrains d'intervention, les modalités les plus simples pour une prise en charge optimale. Ce module fait l'objet d'un envoi de multiples décrets et références juridiques pour appuyer la discussion de l'agent avec les services RH et moyens généraux de sa collectivité.

Intervenant

Yannick LECHEVALLIER Directeur

Agence COOP DEC Conseil

Date

27 janvier 2014

Horaire: 10h à 11h30

Tarif:

98 € TTC /pers

Agence COOP DEC Conseil (ACDC)